

## Chargé/e de mission développement économique (35h)

### Ouvert aux contractuels :

Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique)

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

<b>FILIERE</b>	Administrative/technique
<b>GRADE</b>	Attaché/ rédacteur/ingénieur/technicien Contractuel de catégorie A ou B

### RELATIONS FONCTIONNELLES :

- Relations régulières avec le responsable du service Développement économique / directeur du pôle Développement et Transition, la Directrice Générale des Services
- Relations régulières avec les élus à savoir le Président, le Vice-président en charge du développement économique/emploi ainsi qu'avec les membres de la commission développement économique/emploi
- Relations avec les autres responsables au sein de la collectivité ainsi qu'avec tous les services supports
- Relations avec les institutionnels et les secteurs économiques et de l'emploi

### Descriptif de l'emploi :

Au sein du Pôle Développement et Transition, rattaché au service Développement économique, vous serez chargé(e) de :

- Participer à l'attractivité économique à savoir au maintien et à la dynamisation du tissu économique, au développement d'activités et d'emplois sur et pour le territoire communautaire.
- Assurer l'accueil de nouvelles activités économiques et favoriser par ailleurs l'essor de celles déjà présentes en mobilisant les facteurs de croissance (foncier, immobilier, services aux entreprises, financements), en lien avec les autres champs d'intervention du service (emploi, formation, conseil RH).

### Missions :

1. En appui à la création, à la reprise et au développement des entreprises, favoriser l'implantation et le développement d'entreprises sur le territoire :

- \* Accueil et conseil aux porteurs de projets et aux entreprises du territoire,
- \* Commercialisation des terrains cessibles sur les parcs d'activités communautaires,
- \* Identification de fonciers et bâtiments mobilisables pour le développement et l'implantation d'activités,
- \* Identification des friches artisanales/industrielles ou commerciales afin d'envisager leur conversion en mobilisant notamment les outils juridiques et les financements,
- \* Mettre en place un outil de veille et de suivi, et constituer un réseau de partenaires permettant d'élargir et consolider ces identifications,
- \* Porter une attention particulière au traitement de la friche industrielle Surfilm/Armor

Protéines à Surgères afin d'identifier et de valoriser les potentialités de ce site permettant l'accueil de nouvelles activités économiques (industrie, artisanat et services),

- \* Identifier les besoins des entreprises,
- \* Accompagnement individuel et collectif des porteurs de projet au montage des dossiers,
- \* Recherche de financements,
- \* Suivi des projets d'implantation notamment en post création, reprise et développement,
- \* Travailler en transversalité plus particulièrement avec le service technique sur le sujet des parcs d'activités à réaliser et destiner à la commercialisation.

#### 2.Veille et sécurisation juridique :

- \* Assurer une veille par rapport aux appels à projets des institutions (Etat notamment) et des fondations ; évaluer la capacité de la collectivité à y répondre avant de proposer aux élus de s'y engager,
- \* Être force de propositions pour des actions nouvelles à développer.

#### 3.Suivi des actions et des projets portés par la collectivité :

- \* Constituer les dossiers de demandes de subvention adéquats et en suivre l'évolution,
- \* Coordonner les étapes préalables aux actions et superviser l'avancement global des projets,
- \* Participer à la communication institutionnelle de la collectivité,
- \* Participer à l'alimentation des données et sujets pour le site internet,
- \* Participer à l'animation du développement économique du territoire,
- \* Réalisation de missions stratégiques de développement économique du territoire.

#### 4.Assistance à l'autorité territoriale :

- \* Aider à la décision et conseil aux élus,
- \* Assister l'autorité territoriale pour la définition des orientations stratégiques de la collectivité,
- \* Contribuer à la préparation et à l'organisation des réunions de la commission ad hoc sous l'autorité du vice-président en charge,
- \* Rédiger les notes préparatoires pour le compte de la Direction Générale en vue des réunions des instances communautaires,
- \* Préparer et organiser les réunions thématiques ou de suivi des actions en cours,
- \* Représentation, à la demande des élus ou de la direction générale, de la collectivité auprès des partenaires extérieurs,
- \* Intervention éventuelle dans les instances communautaires pour présenter le bilan des actions ou expliquer une question à l'ordre du jour,
- \* Assistance à la rédaction du projet de développement économique du territoire en lien avec les élus et le directeur du Pôle développement et Transition,
- \* Suivi des études économiques engagées par la communauté de communes et celles dans lesquelles elle est partie prenante.
- \* Participation aux travaux sur les thématiques emplois/formation/économie, suivis par le service notamment dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale, Pôle Métropolitain Centre Atlantique.

#### **Qualifications nécessaires :**

(Diplôme – formation)

Être titulaire d'une formation supérieure en développement économique et/ou développement local, urbanisme, aménagement (minimum bac +3, diplôme d'ingénieur, IEP, école de commerce, Master) et/ou une expérience significative en matière de développement économique, d'emploi, d'aménagement du territoire et de développement local,

Connaître les partenaires institutionnels des collectivités ainsi que l'environnement des acteurs économiques (consulaires, organisations professionnelles, syndicats, conseil de développement)

Connaissance des dispositifs de contractualisation proposés aux collectivités locales en matière économique et d'emploi  
Permis B indispensable

**Compétences nécessaires : SAVOIR-FAIRE**

(Mise en œuvre de techniques, méthodes et outils)

Être force de proposition  
Savoir concerter et favoriser le travail collaboratif  
Savoir rendre compte  
Maîtrise des outils informatiques et bureautiques et des réseaux sociaux  
Qualités rédactionnelles et organisationnelles  
Capacité à travailler en transversalité avec les services de la collectivité

Titulaire du permis B de conduire

**Compétences relationnelles : SAVOIR-ETRE**

(Aspects comportementaux et relationnels spécifique au poste)

Autonomie  
Initiative/Réactivité/Discrétion  
Disponibilité  
Capacité d'adaptation  
Qualités relationnelles aisance, pédagogie, écoute, empathie, esprit d'équipe

**Contraintes et particularités du poste :**

Réunions ponctuelles en soirée  
Déplacements fréquents sur le territoire intercommunal mais aussi sur le Département, la Région voire au niveau national)

**Autres :**

Disposer d'une capacité d'écoute suffisante mais aussi d'une curiosité permettant de s'assurer d'une qualité proactive dans la recherche et l'implantation d'activités et d'emplois sur le territoire intercommunal

**Moyens :**

Véhicule de service  
Informatique, téléphone portable

**Informations complémentaires :**

- Renseignement auprès de Monsieur Cédric BOIZEAU, Directeur du Pôle Développement et Transition - Tél. 05.46.07.22.33
- Rémunération statutaire, IFSE, CNAS, titres restaurant, participation employeur à la prévoyance maintien de salaire
- Lettre de candidature + CV + arrêté administratif (fonctionnaire) pour le 24 mai 2024 à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Aunis Sud 45, avenue Martin Luther King 17700 SURGERES, par mail : rh@aunis-sud.fr